



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : FIXATION DES PARTICIPATIONS  
FAMILIALES POUR LES « CLASSES PONEYS »  
2025**

**DÉCISION N° DM-24-346  
EN DATE DU 04 OCTOBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 29 septembre 2021, portant restructuration du quotient familial pour les séjours de vacances et les sorties scolaires avec et sans hébergement ;

**VU** l'arrêté n°A-21-436 en date du 15 Septembre 2021 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET dans les fonctions relatives à l'enfance;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de fixer la participation familiale pour les « classes poneys » proposées par la ville de Vincennes dans le cadre des classes in situ pour l'année scolaire 2024/2025 ;

## D É C I D E

**DE FIXER** la participation des familles pour les « classes poneys », qui se dérouleront en mai et juin 2025 au Club Bayard UCPA de la manière suivante

TRANCHES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	NV
TARIFS	54 €	57 €	60 €	63 €	67 €	75 €	81 €	91 €	104 €	108 €	118 €

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'enfance

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241004-lmc1H12467H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 04/10/2024  
Date de Publication : 04/10/2024